COMMISSION DES COUPES SENIORS

OFFICIALISATION DE PARTICIPATION

Après vérification des bulletins d'engagements des clubs à la date du 02-08-2021, veuillez trouver ci-dessous la répartition des clubs dans les différentes coupes, **sous réserve d'engagement effectif.**

SENIORS

COUPE ARTOIS SENIORS CHALLENGE YVES ST AUBIN

RAPPEL : Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de la R3 à la D7 et les équipes B ou C, dont l'équipe A disputent un championnat supérieur à R3.

Particularités :
- L'équipe A de l'US VIMY évoluant en N3 ne peut participer à la coupe ARTOIS, elle est remplacée par son équipe B évoluant en R3.
- Les équipes A du FA ARRAS, CS AVION et du Stade BETHUNE évoluant en R1 ne peuvent participer à la coupe ARTOIS, elles sont remplacées par l'équipe B évoluant en R3.
- Les équipe A de l'USSM LOOS en GOHELLE et de l'US NOEUX les MINES évoluant en R1 ne peuvent participer à la coupe ARTOIS, elles sont remplacées par l'équipe B évoluant en D2.
- Les équipes A de l'US BIACHE St VAAST et de l'US VERMELLES évoluant en R2 ne peuvent participer à la coupe ARTOIS, elles sont remplacées par l'équipe B évoluant en D1.
- Les équipes A de l'OS AIRE sur la LYS, ES BULLY les MINES et de l'ASSB OIGNIES évoluant en R2 ne peut participer à la coupe ARTOIS, elles sont remplacées par l'équipe B évoluant en D2.
- L'équipe A du CS DIANA LIEVIN évoluant en R2 ne peut participer à la coupe ARTOIS, elle est remplacée par son équipe B évoluant en D4.

Compte tenu de certains éléments ci-dessus et conformément au règlement des coupes ARTICLE 1 l'engagement est obligatoire en coupe d'ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office :
OS ANNEQUIN, FA ARRAS B, US AUBIGNY SAVY, CS AVION B, JS BOURECQ, USO DROCOURT, AAE EVIN MALMAISON, AS FREVENT, US HAILLICOURT, US HAM en ARTOIS, O HENIN, FC HEUCHIN LISBOURG, ESD ISBERGUES, US LESTREM, US NOEUX B, AS SAILLY LABOURSE et FC TILLOY les MOFFLAINES.
Les frais d'engagement seront prélevés sur le compte club district.

A ce jour pour cette saison 175 équipes participeront à la Coupe d'ARTOIS Seniors Challenge Yves St AUBIN.

> Le 1er tour de la coupe d'ARTOIS est prévu le 5 septembre 2021.
> Le 2éme tour de la coupe d'ARTOIS est prévu le 19 septembre 2021.

COUPE FRANÇOIS PLATEAU

RAPPEL : Peuvent participer à cette coupe, les équipes A disputant les championnats de la R3 à la D3, les équipes B ou C engagés dans les mêmes championnats si les équipes A ou B disputent un championnat supérieur à R3.

Les équipes A ou B disputant le championnat de R3 peuvent inscrire leur équipe B ou C si celle-ci joue en D1, D2 et D3. Ce souhait doit être formulé sur le bulletin d'engagement.

Particularités :
- Les équipes A de l'OS AIRE sur la LYS, US BIACHE St VAAST, ES BULLY Les MINES, USSM LOOS en GOHELLE, US NOEUX les MINES, ASSB OIGNIES et US VERMELLES disputant un championnat supérieur à R3 ont précisés sur leur bulletin d'engagement que leur équipe B participerait à la coupe François PLATEAU.
- L'équipe A du Stade BETHUNE disputant un championnat supérieur à R3 a précisé sur leur bulletin d'engagement que leur équipe C participerait à la coupe François PLATEAU.
- Les équipes A de l'ACFLL BETHUNE, Car BILLY MONTIGNY et US ST POL sur TERNOISE disputant le championnat R3 ont précisés sur leur bulletin d'engagement que leur équipe B participerait à la coupe François PLATEAU.
- L'équipe du CS DIANA LIEVIN évoluant en R2 cette saison, ne peut participer à la coupe François PLATEAU, elle ne peut pas être remplacée par son équipe B celle-ci évoluant en D4.
- L'équipe B de l'AAE DOURGES évoluant en D5 cette saison, ne peut participer à la coupe François PLATEAU, elle est remplacée par son équipe A celle-ci évoluant en D3.
- L'équipe B du FC LACOUTURE évoluant en D5 cette saison, ne peut participer à la coupe François PLATEAU, elle est remplacée par son équipe A celle-ci évoluant en D2.

Les équipes suivantes n'étant pas cette saison dans les divisions concernées par la coupe François PLATEAU ne peuvent participer à cette coupe.
FC AVION REPUBLIQUE, AS BARLIN, AS BONNIERES, AOSC SALLAUMINES, AS VALLEE TERNOISE, O VENDIN le VIEIL, FC VERQUIGNEUL B.
Leurs frais d'engagement ne seront pas prélevés du compte club district.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de R3 :
Equipes A :
USO BRUAY, FC CALONNE F6, UAS HARNES, SC ST NICOLAS et SCPP WINGLES.

Equipes de D1 :
Equipes A :
ES ANZIN St AUBIN, SC ARTESIEN, FC AUCHEL, US BILLY BERCLAU, FC BOUVIGNY, AG GRENAY, JF GUARBECQUE, ES LABEUVRIERE, RC LABOURSE, Esp CALONNE LIEVIN, USA LIEVIN, COS MARLES, FC MONTIGNY, US NOYELLES sous LENS, US ROUVROY, ES St CATHERINE et ES St LAURENT FEUCHY.
Equipes B :
US BIACHE B et.US VERMELLES B.

Equipes de D2 :
Equipes A :
US COURCELLES, US CROISILLES, UC DIVION, US GONNEHEM, US GRENAY, ES HAISNES, FC LACOUTURE, ES LAVENTIE, O LIEVIN, AS LOISON, EC MAZINGARBE, USO MEURCHIN, US MONCHY au BOIS et AS TINCQUIZEL.
Equipes B :
OS AIRE sur la LYS B, ES BULLY Les MINES B, USSM LOOS en GOHELLE B, US NOEUX B, ASSB OIGNIES B et US ST POL sur TERNOISE B.
Equipes C :
ST BETHUNE C

Equipes de D3 :
Equipes A :
AAE AIX NOULETTE, FC ANNAY/LENS, US ARLEUX, US CHT AVION, SUD ARTOIS BEAUMETZ WANQUETIN, US BEUVRY, AS BREBIERES, O BURBURE, FC CAMBLAIN, US RUCH CARVIN, AS COURRIERES, AAE DOURGES, AS LENS, FC LILLERS, AC NOYELLES GODAULT, US PAS en ARTOIS et ES VENDIN le VIEIL.
Equipes B :
ACFLL BETHUNE B et Car BILLY MONTIGNY B.

A ce jour pour cette saison 63 équipes participeront à la Coupe François PLATEAU.

Les clubs suivants ayant la possibilité de participer à cette coupe sont priés de confirmer leurs engagements par le bulletin d'engagement tardif avant le 30 Août 2021.
OS ANNEQUIN, US ANNEZIN, FA ARRAS B, AJ ARTOIS, CS AVION B, AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT, AS BEAURAINS, USO DROCOURT, JS ECOURT St QUENTIN, AAE EVIN MALMAISON, O HENIN, FC HERSIN, US HESDIGNEUL, FC HINGES, ESD ISBERGUES, USO LENS, US LESTREM, AS SAILLY LABOURSE, FC TILLOY les MOFFLAINES, AS VIOLAINES et US VIMY C.

Coupes SENIORS SECONDAIRES

RAPPEL : Concernant les coupes secondaires DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ.
Peuvent participer à cette coupe, les équipes A disputant les championnats de la D4 à D7, les équipes B ou C engagés dans les mêmes championnats si les équipes A, B ou C jouent les championnats de Ligue ou D1, D2 et D3 et une seule équipe par clubs ne peut participer à ces coupes dans son secteur géographique.
Les secteurs géographiques étant :
Arrondissement de LENS pour la COUPE DEMANDRILLE.
Arrondissement d'ARRAS pour la Coupe LETEVE.
Arrondissement de BETHUNE pour la COUPE MALLEZ.

> Le 1er tour des coupes secondaires DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ est prévu le 3 octobre 2021.

COUPE DIDIER DEMANDRILLE

Particularités :
- L'équipe B de l'US BILLY BERCLAU évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE, leur frais d'engagement ne seront pas prélevés du compte club district.
- L'équipe A du CS DIANA LIEVIN évoluant cette saison en R2 celle-ci ne peut participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elle est remplacée par son équipe B.
- Les équipes A de l'USA LIEVIN, US ROUVROY évoluant cette saison en D1 celles-ci ne peuvent participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elles sont remplacées par leur équipe B.
- Les équipes A de l'ES HAISNES, AS VIOLAINES évoluant cette saison en D2 celles-ci ne peuvent participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elles sont remplacées par leur équipe B.
- Les équipes A de l'US RUCH CARVIN, AAE DOURGES, FC HERSIN évoluant cette saison en D3 celles-ci ne peuvent participer à la coupe Didier DEMANDRILLE elles sont remplacées par leur à la coupe Didier DEMANDRILLE est non son équipe B.
- L'équipe A de l'AOSC SALLAUMINES évoluant cette saison en D5 celle-ci doit participer à la coupe Didier DEMANDRILLE est non son équipe B.

Les équipes de l'AS BARLIN, FC BEAUMONT, US COURCELLES et FC VERQUIGNEUL ne peuvent participer à la coupe Didier DEMANDRILLE n'étant pas dans le secteur LENSOIS.
Leurs frais d'engagement ne seront pas prélevés du compte club district.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 :
Equipes A :
ES ANGRES, ES DOUVRIN, ES ELEU dit LEAUWETTE, SC FOUQUIERES, St HENIN, FC HAUTS de LENS, JF MAZINGARBE, RC SAINS en GOHELLE et O VENDIN le VIEIL.
Equipes B :
UAS HARNES B, ESP CALONNE LIEVIN B, CS DIANA LIEVIN B, USA LIEVIN B, USO MEURCHIN B, FC MONTIGNY en GOHELLE B, US NOYELLES sous LENS B, US ROUVROY B, AS VIOLAINES B et SCPP WINGLES B.

Equipes de D5 :
Equipes A :
AS AUCHY les MINES, FC AVION REPUBLIQUE, FC DYNAMO CARVIN, AOSC SALLAUMINES et FC SERVINS.
Equipes B :
AAE AIX NOULETTE B, US RUCH CARVIN B, AAE DOURGES B, AG GRENAY B, ES HAISNES B, USO LENS B, O LIEVIN B et ES VENDIN le VIEIL B.
Equipe C :
ASSB OIGNIES C.

Equipes de D6 :
Equipes A :
FC ESTEVELLES, AS PONT à VENDIN et FC RICHEBOURG.
Equipes B :
FC ANNAY sous LENS B, US Chts AVION B, FC HERSIN B, ES LAVENTIE B, AS LENS B, AS LOISON B et EC MAZINGARBE B.
Equipes C :
ES BULLY les MINES C.

Equipes de D7 :
Equipe A :
FC CUINCHY, AS KENNEDY HENIN et FCE LA BASSEE
Equipe B :
US GRENAY B.

A ce jour pour cette saison 48 équipes participeront à la Coupe Didier DEMANDRILLE

Les clubs suivants ayant la possibilité de participer à cette coupe sont priés de confirmer leurs engagements par le bulletin d'engagement tardif avant **le 30 Août 2021.**
FC BOUVIGNY B, AS COURRIERES B, USO DROCOURT B, AAE EVIN MALMAISON B, O HENIN B, AFC LIBERCOURT, FC MERICOURT, AC NOYELLES GODAULT B et AS NOYELLES les VERMELLES.

COUPE LOUIS LETEVE

Particularités :
- L'équipe A du SC ST NICOLAS évoluant cette saison en R3 et l'équipe B évoluant cette saison en D3, celles-ci ne peuvent participer à la coupe LETEVE elles sont remplacées par l'équipe C.
- L'équipe A de l'AS BEAURAINS évoluant cette saison en D2 celle-ci ne peut participer à la coupe LETEVE elle est remplacée par son équipe B.
- L'équipe A de l'AJ ARTOIS, SUD ARTOIS évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peuvent participer à la coupe LETEVE elles sont remplacées par leur équipe B.

- L'équipe B de l'ES ST LAURENT FEUCHY évoluant cette saison en D3 celle-ci ne peut participer à la coupe LETEVE elle est remplacée par son équipe C.

Les équipes de : l'AAE AIX-NOULETTE B, FC ANNAY, US CHTS AVION B, AS BARLIN, AS BONNIERES, US BOUBERS, FC CALONNE F6 B, AS CAUCHY, AAE DOURGES, ES ELEU B, US GRENAY B, ES HAISNES B, AS LENS B, AFC LIBERCOURT, USM LOOS en GOHELLE B, AOSC SALLAUMINES B, AS VALLLEE de la TERNOISE B et FC VERQUIGNEUL B ne peuvent participer à la coupe LETEVE n'étant pas dans le secteur ARRGEOIS. Leurs frais d'engagement ne seront pas prélevés du compte club district.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 :
Equipes A :
US ABLAIN, OF ARRAS, RC AVESNES, ES BOIS BERNARD, OC COJEUL, CS HABARCQ, AJ NEUVILLE, US RIVIERE, CSAL SOUCHEZ et ES VIS VALSENSEE.
Equipes B :
ES ANZIN St AUBIN B, AS BEAURAINS B et AS TINCQUIZEL B.

Equipes de D5 :
Equipes A :
ES AGNY, AS BAILLEUL sir BERTHOULT, FC BEAUMONT, AS BERNEVILLE, ASC CAMBLAIN, FC DAINVILLE, US IZEL les ESQUERCHIN, AS MAROEUIL, US MONDICOURT, AS NEUVIREUIL, AS ROCLINCOURT et ES SAULTY.
Equipes B :
SC ARTESIEN B, AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT B, SUD ARTOIS BEAUMETZ B, AS BREBIERES B, US CROISILLES B, US MONCHY au BOIS B et US PAS en ARTOIS B.

Equipes de D6 :
Equipes A :
SCF ACHICOURT, ES FICHEUX et FC GIVENCHY.
Equipes B :
US ARLEUX B et ES St CATHERINE B.
Equipe C :
ES St LAURENT C.

Equipes de D7 :
Equipes A :
ASPTT ARRAS, FC THELUS, AS QUIERY la MOTTE et ES ROEUX.
Equipes B :
AJ ARTOIS B.
Equipe C :
SC SAINT NICOLAS C.

A ce jour pour cette saison 44 équipes participeront à la Coupe Louis LETEVE.

Les clubs suivants ayant la possibilité de participer à cette coupe sont priés de confirmer leurs engagements par le bulletin d'engagement tardif avant le 30 Août 2021.
JS ACHIET le PETIT, SC AUBIGNY SAVY, US COURCELLES B, AS FREVENT et FC TILLOY les MOFFLAINES B.

COUPE JEAN-LOUIS MALLEZ

Particularités :
- L'équipe A du FC AUCHEL évoluant cette saison en D1 celle-ci ne peut participer à la coupe MALLEZ elle est remplacée par son équipe B.
- L'équipe A de l'US GONNEHEM évoluant cette saison en D2 et l'équipe B évoluant en D3, celles-ci ne peuvent participer à la coupe MALLEZ elles sont remplacées par l'équipe C.
- L'équipe A de l'US LESTREM évoluant cette saison en D2 celle-ci ne peut participer à la coupe MALLEZ elle est remplacée par son équipe B.
- Les équipes A de l'US BEUVRY, FC CAMBLAIN, US HESDIGNEUL évoluant cette saison en D3 celles-ci ne peuvent participer à la coupe MALLEZ elles sont remplacées par leur équipe B.

Les équipes : FC ANNAY, US CHTS AVION, FC DYNAMO CARVIN, FC CUINCHY, AAE DOURGES B, ES HAISNES B, FC HAUTS de LENS, USSM LOOS en GOHELLE B, US MONDICOURT B, AS NOYELLES les VERMELLES B et, FC RICHEBOURG B ne peuvent participer à la coupe J-L. MALLEZ n'étant pas dans le secteur BETHUNOIS.
Leurs frais d'engagement ne seront pas prélevés du compte club district.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 :
Equipes A :
ES ALLOUAGNE, AS BARLIN, US HOUDAIN, FC LA ROUPIE et INT.NORRENT FONTES.
Equipes B:
FC CALONNE F6 B, FC CAMBLAIN CHATELAIN B, ES LABEUVRIERE B et. RC LABOURSE B.

Equipes de D5 :
Equipes A :
FC BUSNES, US LAPUGNOY, RC LOCON 2000, CS PERNES, AS LYSSOIS, AJ RUITZ, RC VAUDRICOURT KENNEDY, AS VENDIN, ENT VERQUIN et FC VERQUIGNEUL.
Equipes B :
FC AUCHEL B, US BEUVRY B, O BURBURE B, UC DIVION B, JF GUARBECQUE B, FC LACOUTURE B, US LESTREM B et FC LILLERS B.
Equipe C :
US GONNEHEM C.

Equipes de D6 :
Equipes A :
AS CAUCHY à la TOUR, RC CHOCQUES, US CROISETTE, US HAM en ARTOIS, O LA COMTE, US MAISNIL les RUITZ, US MONCHY BRETON, ES OURTON et AEP VERDREL.
Equipes B :
US ANNEZIN B, US HESDIGNEUL B et FC HINGES B.
Equipes C :
US St POL sur TERNOISE C.

Equipes de D7 :
Equipes A :
AS BONNIERES, RC BRUAY, DR LAMBRES et ES THIENNES.
Equipes C :
OS AIRE sur la LYS C et, AFCLL BETHUNE C.

A ce jour pour cette saison 47 équipes participeront à la Coupe Jean-Louis MALLEZ.

Les clubs suivants ayant la possibilité de participer à cette coupe sont priés de confirmer leurs engagements par le bulletin d'engagement tardif avant le 30 Août 2021.
OS ANNEQUIN B, US BOUBERS sur CANCHE, JS BOURECQ, ES HAILLICOURT, US HEUCHIN LISBOURG, ESD ISBERGUES B, AS SAILLY LABOURSE B et AS VALLEE TERNOISE.

COUPE LUCAS CICA

RAPPEL : Coupe Réservée aux Equipes B, C ou D disputant les championnats de la D4 à D7 et ne participant à aucunes coupes secondaires, et une seule équipe par clubs peut participer à cette coupe.
De ce fait, Les engagements des équipes suivantes ne peuvent être retenus car leurs équipes B ou C jouent déjà en coupes secondaires.
Coupe Didier DEMANDRILLE
FC ANNAY sous LENS, AS COURRIERES, FC CUINCHY, AAE DOURGES, ES HAISNES, FC HERSIN, AG GRENAY, EC MAZINGARBE, ESP CALONNE LIEVIN et ES VENDIN le VIEIL.
Coupe Louis LETEVE
USA ARLEUX, AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX, SUD ARTOIS BEAUMETZ et US PAS en ARTOIS.
Coupe Jean Louis MALLEZ
US BEUVRY et US HESDIGNEUL.
Leurs frais d'engagement ne seront pas prélevés du compte club district.

Particularités :
- L'équipe A du CS DIANA LIEVIN évoluant cette saison en R2 et l'équipe B évoluant en D4, celles-ci ne peuvent participer à la coupe Lucas CICA elles sont remplacées par l'équipe C.
- L'équipe A du FC CAMBLAIN évoluant cette saison en D3 et l'équipe B évoluant en D4, celles-ci ne peuvent participer à la coupe Lucas CICA elles sont remplacées par l'équipe C.
- Les équipes A du RC AVESNES, ES BOIS BERNARD, ES DOUVRIN, SC FOUQUIERES et INT de NORRENT FONTES évoluant cette saison en D4 celles-ci ne peuvent participer à la coupe Lucas CICA elles sont remplacées par leur équipe B.
- Les équipes A du FC AVION REPUBLIQUE, FC BUSNES et USS IZEL les EQUERCHIN évoluant cette saison en D5 celles-ci ne peuvent participer à la coupe Lucas CICA elles sont remplacées par leur équipe B.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D5 :
CS HABARCQ B.

Equipes de D6 :
US ABLAIN B, ES ALLOUAGNE B, ES ANGRES B, OF ARRAS B, AS AUCHY les MINES B, FC AVION REPUBLIQUE B, ES BOIS BERNARD B, FC BUSNES B, FC CALONNE F6 C, OC COJEUL B, JF GUARBECQUE C, St HENIN B, US HOUDAIN B, FC LA ROUPIE B, CS DIANA LIEVIN C, JF MAZINGARBE B, USO MEURCHIN C, US MONCHY au BOIS C, AJ NEUVILLE B, US RIVIERE B, AJ RUITZ B, RC SAINS B, ES SAULTY B, CSAL SOUCHEZ B, AS VALLEE TERNOISE B et RC VAUDRICOURT KENNEDY B.

Equipes de D7 :
SCF ACHICOURT B, ES AGNY B, OS AIRE C, AJ ARTOIS C, RC AVESNES B, AS BAILLEUL B, AS BARLIN B, US BOUBERS sur CANCHE B, O BURBURE C, FC CAMBLAIN C, AS CAUCHY la TOUR B, RC CHOCQUES B, FC DAINVILLE B, ES DOUVRIN B, ES ELEU B, ES FICHEUX B, SC FOUQUIERES B, FC GIVENVHY B, US HAM B, US IZEL les EQUERCHIN B, US LAPUGNOY B, FC LILLERS C, RC LOCON B, FC LA COUTURE C, AS LYSSOIS B, AS MAROEUIL B, US MONCHY BRETON B, US MONDICOURT B, AS NEUVIREIUL B, INT NORRENT FONTES B, US NOYELLES sous LENS C, US OURTON B, CS PERNES B, ES VIS-VALSENSEE B, O VENDIN le VIEIL B, AEP VERDEL B, FC VERQUIGNEUL B et ENT VERQUIN B

A ce jour pour cette saison 65 équipes participeront à la Coupe Lucas CICA.

Les clubs suivants et les clubs ayant des équipes seniors B ou C ne disputant aucune coupe du District et ayant la possibilité de participer à la Coupe Lucas CICA sont priés de confirmer leurs engagements par le bulletin d'engagement tardif avant **le 30 Août 2021.**
USO DROCOURT C, AS FREVENT B, ESD ISBERGUES C, FC HAUTS de LENS B, AS NOYELLES les VERMELLES B, FC RICHEBOURG B et AOSC SALLAUMINES B.

Des modifications de participation à cette coupe pourront être amenées après parution des groupes de D7.

> Le 1er tour de la coupe CICA est prévu le 19 septembre 2021.
> Le 2éme tour de la coupe CICA est prévu le 3 octobre 2021.

COUPE DU TERNOIS SENIORS

RAPPEL : Peuvent participer à cette coupe, les équipes A disputant les championnats de la D4 à D7, les équipes B ou C engagés dans les mêmes championnats si les équipes A jouent les championnats de Ligue, D1, D2 et D3 et une seule équipe par clubs ne peut participer à cette coupe. Cette coupe est réservée qu'au secteur du TERNOIS.

Particularités :
- L'équipe de l'AEP VERDREL ne peut participer à la coupe du TERNOIS n'étant pas dans le secteur ST POL sur TERNOISE.
Les frais d'engagement ne seront pas prélevés du compte club district.

Les engagés à ce jour sont :

Equipes de D4 :
Equipes A :
RC AVESNES, CS HABARCQ et AS VALLEE TERNOISE.
Equipe B :
AS TINCQUIZEL B.

Equipes de D5 :
Equipes A :
ES AGNY, US BOUBERS sur CANCHE, US MONDICOURT, CS PERNES, et ES SAULTY.
Equipes B :
US MONCHY au BOIS B

Equipes de D6 :
Equipes A :
US CROISETTE, ES FICHEUX, US MONCHY BRETON et ES OURTON.
Equipe C :
US St POL sur TERNOISE C.

Equipes de D7 :
Equipes A :
AS BONNIERES et O La COMTE.

A ce jour pour cette saison 17 équipes participeront à la Coupe Séniors TERNOIS

Les clubs suivants ayant la possibilité de participer à cette coupe sont priés de confirmer leurs engagements par le bulletin d'engagement tardif avant le 30 Août 2021.
US AUBIGNY/SAVY, AS BERNEVILLE, SC ARTESIEN B, ASC CAMBLAIN, AS FREVENT, US HEUCHIN LISBOURG, US PAS en ARTOIS B et US RIVIERE.

VETERANS

COUPE ARTOIS VETERANS CHALLENGE JACQUES PENNINCK

RAPPEL : Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de District.
Conformément au règlement des coupes ARTICLE 1 l'engagement est obligatoire en coupe ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office en coupe Vétérans Challenge Jacques PENNINCK :
FC AVION REPUBLIQUE, US BEUVRY, FC CHARCOT BULLY, US HAM en ARTOIS, AC NOYELLES GODAULT et FC TILLOY les MOFFLAINES.
Les frais d'engagement seront prélevés sur le compte club district.

Les engagés à ce jour sont :
ES AGNY, AAE AIX NOULETTE, ES ANGRES, FC ANNAY, US ANNEZIN, AAF AUBY, FC AUCHEL, RC AVESNES, US CHT AVION, FC AVION REPUBLIQUE, AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX, AS BEAURAINS, AS BERNEVILLE, ST BETHUNE, US BEUVRY, US BIACHE, US BILLY BERCLAU, Car BILLY MONTIGNY, AS BREBIERES, FC CHARCOT BULLY les MINES, AJ ARTOIS, O BURBURE, US RUCH CARVIN, AS COURRIERES, US CROISILLES, FC DAINVILLE, UC DIVION, ES DOUVRIN, JS ECOURT ST QUENTIN, AAE EVIN MALMAISON, SC FOUQUIERES, US GONNEHEM, CS HABARCQ, US HAM en ARTOIS, US HAM en ARTOIS, ES HAISNES, UAS HARNES, O HENIN, St HENIN, FC HERSIN, FC HINGES, US HOUDAIN, ESC ILLIES AUBERS, US IZEL les EQUERCHIN, FCE LA BASSEE, ES LABEUVRIERE, AS LENS, US LESTREM, ESP CALONNE LIEVIN, CS DIANA LIEVIN, O LIEVIN, AS LOISON, USSM LOOS en GOHELLE, AS LYSSOIS, US MAISNIL, AS MAROEUIL, EC MAZINGARBE, FC MERICOURT, USO MEURCHIN, FC MONTIGNY, AC NOYELLES GODAULT, US PAS en ARTOIS, CS PERNES, AS QUIERY la MOTTE, FC RICHEBOURG, US RIVIERE, AS ROCLINCOURT, US ROUVROY, ES ST LAURENT FEUCHY, SC ST NICOLAS, FC SERVINS, FC TILLOY, AS TINCQUIZEL, AS VENDIN 2000, ES VENDIN le VIEIL, ENT VERQUIN et US VIMY.

A ce jour pour cette saison 76 équipes participeront à la Coupe d'ARTOIS Vétérans Challenge Jacques PENNINCK.

COUPE VETERANS LEONCE LOYEZ

RAPPEL : Réservé aux équipes éliminés de la coupe Vétérans Challenge Jacques PENNINCK.

Les engagés à ce jour sont :
ES AGNY, AAE AIX NOULETTE, ES ANGRES, FC ANNAY, US ANNEZIN, AAF AUBY, FC AUCHEL, RC AVESNES, US CHT AVION, AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX, AS BEAURAINS, AS BERNEVILLE, ST BETHUNE, US BIACHE, US BILLY BERCLAU, Car BILLY MONTIGNY, AS BREBIERES, AJ ARTOIS, O BURBURE, US RUCH CARVIN, AS COURRIERES, US CROISILLES, FC DAINVILLE, UC DIVION, ES DOUVRIN, AAE EVIN MALMAISON, SC FOUQUIERES, US GONNEHEM, CS HABARCQ, ES HAISNES, UAS HARNES, O HENIN, St HENIN, FC HERSIN, FC HINGES, US HOUDAIN, ESC ILLIES AUBERS, US IZEL les EQUERCHIN, ES LABEUVRIERE, AS LENS, ESP CALONNE LIEVIN, CS DIANA LIEVIN, O LIEVIN, AS LOISON, USSM LOOS en GOHELLE, AS LYSSOIS, US MAISNIL, AS MAROEUIL, EC MAZINGARBE, FC MERICOURT, USO MEURCHIN, FC MONTIGNY, US PAS en ARTOIS, CS PERNES, AS QUIERY la MOTTE, FC RICHEBOURG, US RIVIERE, AS ROCLINCOURT, US ROUVROY, ES ST LAURENT FEUCHY, SC ST NICOLAS, FC SERVINS, AS TINCQUIZEL, AS VENDIN 2000, ES VENDIN le VIEIL, ENT VERQUIN et US VIMY.

A ce jour pour cette saison 67 équipes participeront à la Coupe Léonce LOYEZ.

Les clubs suivants ayant la possibilité de participer à cette coupe sont priés de confirmer leurs engagements par le bulletin d'engagement tardif avant **le 30 Août 2021.**
FC AVION REPUBLIQUE, US BEUVRY, FC CHARCOT BULLY les MINES, JS ECOURT ST QUENTIN, US HAM en ARTOIS, FCEB LA BASSEE, US LESTREM, AC NOYELLES GODAULT et FC TILLOY les MOFFLAINES.

COUPE DU TERNOIS VETERANS

RAPPEL : Cette coupe est réservée qu'au secteur du TERNOIS.
Article 1 du règlement des coupes
Particularité 1 :
Une coupe ne pourra se dérouler que si au moins six équipes sont engagées.

Les engagés à ce jour sont :
ES AGNY, RC AVESNES, AS BERNEVILLE, CS HABARCQ, CS PERNES, US RIVIERE et AS TINCQUIZEL.

A ce jour pour cette saison 7 équipes participeront à la Coupe Vétérans TERNOIS.

Le club suivant ayant la possibilité de participer à cette coupe est prié de confirmer son engagement par le bulletin d'engagement tardif avant **le 30 Août 2021.**
US PAS en ARTOIS.

- L'équipe du FC TILLOY ne peut participer à la coupe du TERNOIS car pas dans le secteur ST POL sur TERNOISE.
Les frais d'engagement ne seront pas prélevés du compte club district.

COUPE ARTOIS VETERANS A 7 :

RAPPEL : Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de District.
Conformément au règlement des coupes ARTICLE 1 l'engagement est obligatoire en coupe ARTOIS, les équipes suivantes ont été incorporées d'office en coupe ARTOIS Vétérans à 7 :
JS ACHIET, US ARLEUX, FC BOUVIGNY, FC CHARCOT BULLY les MINES, FC HAUTS de LENS, AJ NEUVILLE et ASSB OIGNIES,
Les frais d'engagement seront prélevés sur le compte club district.

Les engagés à ce jour sont :
JS ACHIET, US ABLAIN, ES ANGRES, US ARLEUX, SC AUBIGNY SAVY, AS AUCHY les MINES, AS BAILLEUL, AS BARLIN, FC BEAUMONT, AFCLL BETHUNE, FC BOUVIGNY, USO BRUAY, ES BULLY les MINES, FC CHARCOT BULLY les MINES, FC BUSNES, FC CAMBLAIN, ASC CAMBLAIN, FC DYNAMO CARVIN, EPINOY CARVIN, AS CAUCHY à la TOUR, OC COJEUL, FC CUINCHY, UC DIVION, FC ESTEVELLES, US GRENAY, FC HERSIN, US HESDIGNEUL, O LA COMTE, ES LABEUVRIERE, RC LABOURSE, US LAPUGNOY, ES LAVENTIE, AFC LIBERCOURT, FC HAUTS de LENS, USA LIEVIN, CS DIANA LIEVIN, FC MERICOURT, AJ NEUVILLE, AS NEUVIREUIL, US NOEUX, US NOYELLES sous LENS, ASSB OIGNIES, AS SAILLY LABOURSE, AOSC SALLAUMINES, SC ST NICOLAS, ES ST CATHERINE, US ST POL/TERNOISE, FC TILLOY les MOFFLAINES, AS VENDIN et US VERMELLES.

A ce jour pour cette saison 50 équipes participeront à la ARTOIS Vétérans à 7.

Le point sur les engagements des différentes coupes VETERANS sera fait lors de la première réunion de la commission des coupes début septembre, si des équipes venaient à s'engager après le 31 juillet 2021, les engagements se font par le bulletin d'engagement tardif avant le 30 Août 2021.

FUTSAL

COUPE ARTOIS FUTSAL

RAPPEL : l'engagement est obligatoire pour toutes les équipes A disputant les championnats de Régionale 2 et de District.
Le point sur les engagements en Coupe ARTOIS FUTSAL sera fait lors de la première réunion de la commission des coupes début septembre.

COUPE ALAIN VERDURE

RAPPEL : réservé aux équipes A, B et C engagées en championnat de District à l'exception des équipes évoluant en championnat de D1. Une seule équipe par club est admise à disputer cette coupe.
Le point sur les engagements en Coupe Alain VERDURE sera fait lors de la première réunion de la commission des coupes début septembre.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le secrétaire de la commission des Coupes
Daniel SION